

## Chapitre 8.5: "Refuser le chantage : annuler la dette publique"... oui, mais comment serait-ce possible sans rompre l'Union européenne ?

La Tendance CLAIRE a décidé à la présidentielle d' "appeler à voter pour Jean-Luc Mélenchon tout en menant bataille contre les impasses réformistes de son programme" (<https://tendanceclaire.org/article.php?id=1705>). C'est pourquoi nous proposons une analyse critique du programme de l'Union populaire.



**Billets précédents :**

***Chapitre 1.1, Chapitre 1.2, Chapitre 1.3, Chapitre 1.4, Chapitre 1.5, Chapitre 1.6***

***Chapitres 2.1 et 2.2, Chapitre 2.3, Chapitre 2.4, Chapitre 2.5, Chapitre 2.6***

***Chapitre 3.1, Chapitre 3.2, Chapitre 3.3, Chapitre 3.4***

***Chapitre 4.1, Chapitre 4.2, Chapitre 4.3, Chapitre 4.4, Chapitre 4.5***

***Chapitre 5.1, Chapitre 5.2, Chapitre 5.3, Chapitre 5.4, Chapitre 5.5, Chapitre 5.6, Chapitre 5.7***

***Chapitre 6.1, Chapitre 6.2, Chapitre 6.3, Chapitre 6.4, Chapitre 6.5***

***Chapitres 7.1 et 7.2, Chapitre 7.3, Chapitre 7.4, Chapitre 7.5, Chapitres 7.6 et 7.7, Chapitre 7.8, Chapitre 7.9, Chapitre 7.10***

***Chapitre 8.1, Chapitre 8.2, Chapitre 8.3, Chapitre 8.4***

Selon le programme AEC, « la dette publique est instrumentalisée pour justifier l'austérité et les privatisations. Mais l'État détient plus de patrimoine que de dette : chaque enfant naît avec plus de 10 000 euros d'actif public ! L'argent pour vivre mieux

existe et l'action de la Banque centrale européenne (BCE) pourrait nous libérer de ce chantage des libéraux. Il faut aussi traiter la question des dettes privées qui est le véritable danger à court terme. » La « mesure clé » serait alors d'« exiger de l'Union européenne que la Banque centrale européenne (BCE) transforme la part de dette des États qu'elle possède en dettes perpétuelles à taux nul » - et il faudrait aussi « faire racheter par la BCE la dette publique qui circule sur les marchés financiers ». Il est absurde de croire et de faire croire que cela soit possible ! L'Union européenne est avant toute une entente partielle (et toujours conflictuelle) entre les bourgeoisies des principaux pays d'Europe pour maximiser leurs profits. La BCE répond d'autant mieux à cette définition qu'elle est indépendante même des autres institutions de l'UE - qui quant à elles émanent au moins officiellement des gouvernements (Conseil et Commission), voire des peuples (Parlement européen, dont les pouvoirs sont cependant extrêmement limités). Jamais la BCE n'acceptera ce que propose le programme AEC, c'est-à-dire de spolier les grandes entreprises (voire les États étrangers) qui sont les créanciers des États européens ! Cela reviendrait à lui demander à peu près d'engager un processus révolutionnaire ! Comme le programme AEC ne veut plus envisager (contrairement au « plan B » de 2017) de rompre avec l'UE, il essaie ici d'inventer une solution dans ce cadre, mais l'absurdité de cette proposition ne fait que confirmer la nécessité de rompre avec l'UE capitaliste si l'on veut refuser de payer ne serait-ce qu'une partie de la dette publique - comme plus généralement engager politique qui commencerait à mettre en œuvre ne serait-ce que les mesures du programme AEC...

On peut en revanche soutenir la proposition de « réinstaurer un circuit du Trésor pour sortir la dette publique de la main des marchés financiers », c'est-à-dire pour emprunter aux contribuables.

La proposition de « réaliser un audit citoyen de la dette publique pour déterminer la part illégitime et préparer un réaménagement négocié de la dette publique » a longtemps été portée par le mouvement altermondialiste. Pour nous, partisans de l'expropriation des banques et autres grandes entreprises, cette mesure suffirait à régler la question, puisque ce sont elles qui détiennent l'essentiel de la dette publique ! Cependant, si un gouvernement Mélenchon organisait un véritable « audit citoyen de la dette publique », nous pourrions soutenir celui-ci, car cela permettrait de montrer précisément à quel point l'argent public a été dilapidé depuis si longtemps pour engraisser les gros capitalistes : ce serait donc un moyen pour contribuer à convaincre, par des enquêtes et des débats, que l'expropriation est la solution la plus « légitime » !

Par ailleurs, nous sommes d'accord bien sûr, comme mesure immédiate, pour « retirer la dette Covid des comptes de la Sécurité sociale ».

Quant à la proposition de « mettre en place une caisse de défaisance pour reprendre les dettes privées asphyxiantes des TPE/PME contractées pendant la pandémie et les dettes agricoles des convertis au 100% bio », nous sommes d'accord pour les TPE (très petites entreprises, qui comptent moins de 10 salarié-e-s) et bien sûr les « convertis au 100% bio », mais pour les PME cela ne va pas de soi ! Cette catégorie de « PME », en

effet, regroupe les entreprises de 10 à 249 salarié-e-s (voire de 20 à 479 pour les « petites et moyennes entreprises industrielles ou PMI). Elles sont donc aux mains de capitalistes plus ou moins riches. Dans ces conditions, il n'y a pas de raison de reprendre nécessairement leurs dettes, même contactées pendant l'épidémie : il ne faut le faire que sous réserve, par exemple, d'améliorations de leurs conditions sociales et écologiques de production. De plus, le programme AEC ne dit précise pas comment serait abondée la « caisse de défaisance ». Il est évident selon nous qu'elle devrait l'être uniquement par les grandes et moyennes entreprises capitalistes (sous la seule réserve qu'elles ne soient pas elles-mêmes asphyxiées par des dettes !).

**Luc Raisse**, le 9 mai 2022